

Formation Spécifique Coordonnateur SPS

Organisme de formation
Enregistré sous le n° 93 06 04289 06



FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Coordonnateur SPS Niveau I : phases conception et réalisation

Opération de catégorie 1 : volume des travaux supérieur à 10.000 hommes-jours Opération de

Catégorie 2 : volume des travaux de 500 à 10.000 hommes-jours

Opération de Catégorie 3 ou Catégorie 3 à Risques Particuliers : volume des travaux inférieur à 500 hommes-jours

PUBLIC CONCERNÉ, PRÉREQUIS RÉGLEMENTAIRES :

- Pour la phase de conception, d'étude et d'élaboration du projet de l'ouvrage : justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre
- Pour la phase de réalisation de l'ouvrage : justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité
- Toute personne ayant les prérequis nécessaires (30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP ou Licence « prévention »,)

Contenu pédagogique détaillé

Conformément à l'annexe II.2 de l'arrêté du 26 décembre 2012

VÉRIFICATION DES PRÉREQUIS :

Entretien et test de connaissance pour pouvoir intégrer la formation et justifier le niveau demandé.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.
- Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.
- Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.



FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

RESPONSABLE ORGANISME DE FORMATION (OF) :

Madame Bénédicte BONTOUX

☎ 06 10 02 83 27

@ benedictebontoux@europacte.com

FORMATEUR :

- ▶ Monsieur Frédéric BONTOUX

INTERVENANTS EXTÉRIEURS :

- ▶ Monsieur BOTTREAU - CARSAT
- ▶ Maître Stéphanie NOREVE - Cabinet d'avocats TAJ
- ▶ Monsieur Jean-Claude WEIL
- ▶ Monsieur Christian DOSSOU



EVALUATION :

Evaluation continue tout au long de la formation et passage devant un jury indépendant pour obtenir l'attestation de compétence au niveau demandé

POINT + :

Mise en situation réelle avec visite terrain

Etablissement d'un PGC, d'un DIUO, réalisation d'une inspection commune sur site et si possible présence à une réunion CISSCT (selon disponibilité)



FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Devenir Coordonnateur SPS

Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.

Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.

Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.

Formateur

Monsieur Frédéric BONTAUX

Intervenants extérieurs

Monsieur BOTTREAU-CARSAT
Maître Stéphanie NOREVE - Cabinet d'avocats TAJ
Monsieur Jean-Claude WEIL
Monsieur Christian DOSSOU

Durée (selon l'attente)

De 4 à 23 jours (Jury compris)
De 28 à 140 heures selon niveau

Objectifs

Acquérir les connaissances relatives à la mission de CSPS pour les chantiers (bâtiment ou génie civil) de catégories I, II ou III

Connaître les outils, les intervenants, les rôles et missions de chacun

Connaître et maîtriser une démarche de gestion des risques professionnels...

Pour qui ?

Toute personne ayant les prérequis nécessaires :
30 ou 60 mois d'exercice en conception ou réalisation dans le domaine du BTP ou
Licence « prévention »

Prérequis / Niveau de connaissance préalable

Pour la phase de conception

Justifier d'une expérience de 5 ans minimum en architecture, ingénierie ou maîtrise d'œuvre

Pour la phase de réalisation

Justifier d'une d'expérience de 5 ans minimum en contrôle de travaux, ordonnancement, pilotage, conduite de travaux, maîtrise de chantier, agent de sécurité ou coordonnateur sécurité

INDICATEURS

INDICATEUR DE RESULTAT : 95 % des candidats obtiennent leur attestation de compétence dans le niveau souhaité

INDICE DE SATISFACTION : A l'issue des questionnaires et évaluations, 100% des stagiaires sont satisfaits de la formation reçue

TAUX D'EMPLOI A L'ISSUE DE LA FORMATION : 100% de réussite

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

Formation Spécifique des Coordonnateurs en matière de Sécurité et de Protection de la Santé

Module	Nombre de jours	Dates de formations initiales
1er Module : Tronc commun Semaine 3 (35 heures)	5	Du lundi 18 janvier au vendredi 22 janvier 2027
2e Module : Tronc commun Semaine 5 (35 heures)	5	Du lundi 01 février au jeudi 04 février 2027 Vendredi 05 février 2027 (avocat)
3e Module : Module conception Semaine 7 (28 heures)	4	Du mardi 16 février au vendredi 19 février 2027
4e Module : Module Réalisation Semaine 8 (28 heures)	4	Du mardi 23 février au vendredi 26 février 2027
5e Module : Module CISSCT Semaine 10 (14 heures)	2	Du lundi 08 mars au mardi 09 mars 2027
5e Module : Tronc commun Semaine 10 (14 heures)	2	Du mercredi 10 mars au jeudi 11 mars 2027
Semaine 10 (7 heures) Jury	1	Le vendredi 12 mars 2027

COÛT :

Nos tarifs, comprenant toute la formation, jury compris, les déjeuners pour plus de cohésion, ainsi que l'ensemble des documents fournis sur clefs USB

✓Formation Niveau 1 (C+R)	22 jours + 1 jour	5 750,00 € HT	6 900,00 € TTC
✓Formation Niveau 2 (C+R)	20 jours + 1 jour	5 250,00 € HT	6 300,00 € TTC
✓Formation Niveau 2 (C ou R)	16 jours + 1 jour	4 250,00 € HT	5 100,00 € TTC
✓Tronc commun	12 jours + 1 jour	3 250,00 € HT	3 900,00 € TTC
✓Changement phase/Extension niveau 1		3 250,00 € HT	3 900,00 € TTC
✓Changement phase/Extension niveau 2		3 250,00 € HT	3 900,00 € TTC

FORMATION SPECIFIQUE COORDONNATEUR SPS

A NOTER :

Si vous êtes en situation de handicap et afin de garantir un accueil attentif, veuillez contacter :
Madame Bénédicte BONTOUX
Responsable OF

☎ 06 10 02 83 27 - 04 93 93 56 80

@ benedictébontoux@europacte.com ou europacte@europacte.com

Nous pouvons également vous aider à monter le dossier AGEFIPH et CAP EMPLOI,



EURO PACTE – SAS au capital de 37 505 €
R.C.S. Cannes B 394 632 772 – Code APE 7112 B
114 chemin de la Plaine – 06250 MOUGINS
Tél.: 04 93 93 56 80 - Fax : 04 93 93 56 81 - contact@europacte.com
PREVENTION – ANIMATION – COORDINATIONS SPS & Chantiers – TECHNIQUES - ENVIRONNEMENT